

METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2019

BUDGET PRINCIPAL

Section d'Investissement
Dépenses

	Chapitre	Budget Primitif 2019
	001 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	0,00
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (IN	50 000,00
	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	5 570 000,00
	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	449 300,00
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	15 786 692,00
	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 431 306,00
	204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	25 371 000,00
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	62 559 278,00
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	67 677 267,00
	26 PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	400 000,00
	27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 775 000,00
	4581 OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS DEPENSES	6 252,00
Total	Total Dépenses	187 076 095,00

Section d'Investissement
Recettes

	Chapitre	Budget Primitif 2019
	001 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	0,00
	021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	12 304 405,00
	024 PRODUIT DES CESSIONS	5 395 950,00
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (IN	25 920 100,00
	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	5 570 000,00
	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	15 516 327,00
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	27 583 807,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	93 576 254,00
	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00
	27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 203 000,00
	4582 OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS RECETTES	6 252,00
Total	Total Recettes	187 076 095,00

**METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2019**

BUDGET PRINCIPAL

**Section de Fonctionnement
Dépenses**

	Chapitre	Budget Primitif 2019
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	47 021 221,00
	012 CHARGES DE PERSONNEL	55 012 530,00
	014 ATTENUATION DE PRODUITS	100 247 483,00
	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	12 304 405,00
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (FC	25 920 100,00
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	84 799 977,00
	6586 FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES ELUS	90 000,00
	66 FRAIS FINANCIERS	4 836 050,00
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	63 000,00
	68 DOTATIONS AUX COMPTES D'AMORTISSEMENT	0,00

Total	Total Dépenses	330 294 766,00
--------------	-----------------------	-----------------------

**Section de Fonctionnement
Recettes**

	Chapitre	Budget Primitif 2019
	002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00
	013 ATTENUATION DE CHARGES	236 350,00
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (FC	50 000,00
	70 VENTES PROD.FABRIQUES,PRESTATIONS SERV,MARCHANDI	9 081 304,00
	73 IMPOTS ET TAXES	49 007 539,00
	731 IMPOSITIONS DIRECTES	154 524 531,00
	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	108 447 252,00
	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	8 749 238,00
	76 PRODUITS FINANCIERS	0,00
	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 000,00
	78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	193 552,00

Total	Total Recettes	330 294 766,00
--------------	-----------------------	-----------------------

**METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2019**

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS

**Section d'Investissement
Dépenses**

	Chapitre	Budget Primitif 2019
	001 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	0,00
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (IN	5 190 000,00
	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	6 367 700,00
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	17 568 610,00
	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	450 000,00
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 562 000,00
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	28 724 000,00
	26 PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	0,00
	4581 OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS DEPENSES	0,00

Total	Total Dépenses	70 862 310,00
--------------	-----------------------	----------------------

**Section d'Investissement
Recettes**

	Chapitre	Budget Primitif 2019
	021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	15 826 532,00
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (IN	9 853 950,00
	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	6 367 700,00
	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	331 000,00
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	11 055 211,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	16 487 217,00
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00
	27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 940 700,00
	4582 OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS RECETTES	0,00

Total	Total Recettes	70 862 310,00
--------------	-----------------------	----------------------

METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2019

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS

Section de Fonctionnement

Dépenses

	Chapitre	Budget Primitif 2019
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	13 730 665,00
	012 CHARGES DE PERSONNEL	2 933 833,00
	014 ATTENUATION DE PRODUITS	139 000,00
	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	15 826 532,00
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (FC	9 853 950,00
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	89 234 160,00
	66 FRAIS FINANCIERS	4 829 500,00
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	156 000,00
Total	Total Dépenses	136 703 640,00

Section de Fonctionnement

Recettes

	Chapitre	Budget Primitif 2019
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (FC	5 190 000,00
	70 VENTES PROD.FABRIQUES,PRESTATIONS SERV,MARCHANDI	358 500,00
	73 IMPOTS ET TAXES	99 390 000,00
	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	30 745 340,00
	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	998 800,00
	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	21 000,00
	78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00
Total	Total Recettes	136 703 640,00

**METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2019**

BUDGET ANNEXE DES DECHETS MENAGERS

**Section d'Investissement
Dépenses**

	Chapitre	Budget Primitif 2019
	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 000,00
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	5 000,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	25 990,00
	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	22 400,00
	204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	10 000,00
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 177 300,00
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	835 145,00
Total	Total Dépenses	7 077 835,00

**Section d'Investissement
Recettes**

	Chapitre	Budget Primitif 2019
	001 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	0,00
	021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00
	024 PRODUIT DES CESSIONS	20 000,00
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (IN	3 310 550,00
	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	685 800,00
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	868 720,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 192 765,00
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00
Total	Total Recettes	7 077 835,00

**METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2019**

BUDGET ANNEXE DES DECHETS MENAGERS

**Section de Fonctionnement
Dépenses**

	Chapitre	Budget Primitif 2019
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	42 085 769,00
	012 CHARGES DE PERSONNEL	12 671 519,00
	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (FC	3 310 550,00
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 390 068,00
	66 FRAIS FINANCIERS	1 380,00
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000,00
Total	Total Dépenses	59 469 286,00

**Section de Fonctionnement
Recettes**

	Chapitre	Budget Primitif 2019
	002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00
	013 ATTENUATION DE CHARGES	10 000,00
	70 VENTES PROD.FABRIQUES,PRESTATIONS SERV,MARCHANDI	2 707 000,00
	73 IMPOTS ET TAXES	0,00
	731 IMPOSITIONS DIRECTES	45 910 000,00
	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	10 604 486,00
	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	236 200,00
	76 PRODUITS FINANCIERS	1 600,00
	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
Total	Total Recettes	59 469 286,00

METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2019

CONSOLIDATION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

Section d'Investissement
Dépenses

Total	Total Dépenses	265 016 240,00
--------------	-----------------------	-----------------------

Section d'Investissement
Recettes

Total	Total Recettes	265 016 240,00
--------------	-----------------------	-----------------------

Section de Fonctionnement
Dépenses

Total	Total Dépenses	526 467 692,00
--------------	-----------------------	-----------------------

Section de Fonctionnement
Recettes

Total	Total Recettes	526 467 692,00
--------------	-----------------------	-----------------------

**METROPOLE ROUEN NORMANDIE
 BUDGET PRIMITIF 2019**

**BUDGET DE LA REGIE PUBLIQUE DE L'EAU
 REGIE DE L'EAU**

**Section d'Investissement
 Dépenses**

	Chapitre	Budget Primitif 2019
	001 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	0,00
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (IN	509 000,00
	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	5 000,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	14 901 100,00
	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	804 500,00
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 615 550,00
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	19 404 616,00
	26 PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	0,00
	27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 000,00
Total	Total Dépenses	39 240 766,00

**Section d'Investissement
 Recettes**

	Chapitre	Budget Primitif 2019
	001 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	0,00
	021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	7 740 497,00
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (IN	6 698 350,00
	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00
	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 625 000,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	23 176 919,00
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00
	27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00
Total	Total Recettes	39 240 766,00

**METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2019**

**BUDGET DE LA REGIE PUBLIQUE DE L'EAU
REGIE DE L'EAU**

Section de Fonctionnement

Dépenses

	Chapitre	Budget Primitif 2019
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	37 788 229,00
	012 CHARGES DE PERSONNEL	11 093 278,00
	014 ATTENUATION DE PRODUITS	9 500 000,00
	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	7 740 497,00
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (FC	6 698 350,00
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 270 746,00
	66 FRAIS FINANCIERS	533 700,00
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 613 300,00
	68 DOTATIONS AUX COMPTES D'AMORTISSEMENT	505 000,00
Total	Total Dépenses	77 743 100,00

Section de Fonctionnement

Recettes

	Chapitre	Budget Primitif 2019
	002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00
	013 ATTENUATION DE CHARGES	47 000,00
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (FC	509 000,00
	70 VENTES PROD.FABRIQUES,PRESTATIONS SERV,MARCHANDI	76 957 500,00
	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	45 000,00
	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	143 600,00
	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	41 000,00
	78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00
Total	Total Recettes	77 743 100,00

**METROPOLE ROUEN NORMANDIE
 BUDGET PRIMITIF 2019**

**BUDGET DE LA REGIE PUBLIQUE DE L'EAU
 REGIE DE L'ASSAINISSEMENT**

**Section d'Investissement
 Dépenses**

	Chapitre	Budget Primitif 2019
	001 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	0,00
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (IN	2 415 500,00
	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	8 420 990,00
	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	453 000,00
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 094 300,00
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	16 411 855,00
	26 PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	0,00

Total	Total Dépenses	31 795 645,00
-------	----------------	---------------

**Section d'Investissement
 Recettes**

	Chapitre	Budget Primitif 2019
	001 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	0,00
	021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 459 755,00
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (IN	11 062 700,00
	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00
	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 086 000,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	14 187 190,00
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00

Total	Total Recettes	31 795 645,00
-------	----------------	---------------

**METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2019**

**BUDGET DE LA REGIE PUBLIQUE DE L'EAU
REGIE DE L'ASSAINISSEMENT**

**Section de Fonctionnement
Dépenses**

	Chapitre	Budget Primitif 2019
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	16 443 810,00
	012 CHARGES DE PERSONNEL	6 837 231,00
	014 ATTENUATION DE PRODUITS	6 400 000,00
	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 459 755,00
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (FC	11 062 700,00
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	739 446,00
	66 FRAIS FINANCIERS	327 900,00
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 853 500,00
	68 DOTATIONS AUX COMPTES D'AMORTISSEMENT	505 000,00
Total	Total Dépenses	47 629 342,00

**Section de Fonctionnement
Recettes**

	Chapitre	Budget Primitif 2019
	002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00
	013 ATTENUATION DE CHARGES	20 000,00
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (FC	2 415 500,00
	70 VENTES PROD.FABRIQUES,PRESTATIONS SERV,MARCHANDI	41 745 372,00
	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 414 320,00
	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	309 150,00
	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	725 000,00
	78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00
Total	Total Recettes	47 629 342,00

**METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2019****BUDGET DE LA REGIE ROUEN NORMANDIE CREATION****Section d'Investissement
Dépenses**

	Chapitre	Budget Primitif 2019
	001 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	0,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	30 000,00
	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	23 400,00
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	249 100,00
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	279 641,00
Total	Total Dépenses	582 141,00

**Section d'Investissement
Recettes**

	Chapitre	Budget Primitif 2019
	021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	409 841,00
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (I	112 300,00
	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	30 000,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	30 000,00
Total	Total Recettes	582 141,00

METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2019

BUDGET DE LA REGIE ROUEN NORMANDIE CREATION

Section de Fonctionnement

Dépenses

	Chapitre	Budget Primitif 2019
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 578 455,00
	012 CHARGES DE PERSONNEL	792 154,00
	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	409 841,00
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (F	112 300,00
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	90 369,00
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000,00
Total	Total Dépenses	2 993 119,00

Section de Fonctionnement

Recettes

	Chapitre	Budget Primitif 2019
	002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00
	70 VENTES PROD.FABRIQUES,PRESTATIONS SERV,MARCHAND	31 800,00
	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 326 359,00
	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 634 960,00
Total	Total Recettes	2 993 119,00

**METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2019**

BUDGET DE LA REGIE PUBLIQUE DE L'ENERGIE CALORIFIQUE

**Section d'Investissement
Dépenses**

	Chapitre	Budget Primitif 2019
	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	42 527,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	500 000,00
	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	150 000,00
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 000,00
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	1 508 130,00
Total	Total Dépenses	2 215 657,00

**Section d'Investissement
Recettes**

	Chapitre	Budget Primitif 2019
	021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 722 657,00
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (IN	403 000,00
	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	90 000,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00
Total	Total Recettes	2 215 657,00

METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2019

BUDGET DE LA REGIE PUBLIQUE DE L'ENERGIE CALORIFIQUE

Section de Fonctionnement

Dépenses

	Chapitre	Budget Primitif 2019
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 212 520,00
	012 CHARGES DE PERSONNEL	115 000,00
	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 722 657,00
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (FC	403 000,00
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	42 302,00
	66 FRAIS FINANCIERS	145 500,00
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00
	69 CHARGES EXCEPTIONNELLES	287 542,00
Total	Total Dépenses	4 928 521,00

Section de Fonctionnement

Recettes

	Chapitre	Budget Primitif 2019
	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	0,00
	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 928 521,00
Total	Total Recettes	4 928 521,00

La loi de programmation des finances publiques 2018-2022 a prévu de nouvelles modalités d'encadrement des finances locales qui s'est traduite pour la Métropole par une contractualisation avec l'Etat sur l'évolution des dépenses de fonctionnement.

Malgré ce contexte, le maintien d'un haut niveau d'investissement, axé en particulier sur le développement du territoire et l'amélioration du cadre de vie, doit contribuer au dynamisme du tissu économique de la Métropole. Cet objectif doit s'accompagner d'une gestion performante des ressources et d'une recherche d'optimisation du coût des services pour maintenir des capacités financières suffisantes tout en améliorant la qualité des services rendus aux habitants.

I - Budgets principal, des transports et des déchets ménagers

Equilibre global (budgets principal, des transports et des déchets ménagers)

La Métropole Rouen Normandie doit maintenir ses efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement afin de dégager un autofinancement durable rendant possible la poursuite du programme pluriannuel d'investissement ambitieux, sans hausse de la fiscalité, tout en conservant une épargne brute et une capacité de désendettement à un niveau raisonnable :

- La CAF Brute résultant de ce budget s'élève à 62 millions d'euros, en légère hausse (61,3 M€ au BP 2018) malgré les dépenses exceptionnelles liées à l'Armada.
- Le niveau des dépenses d'investissement proposé pour ces trois budgets est élevé (214 M€).
- La capacité de désendettement théorique à fin 2019 issue de ce projet de BP s'élève à 6,9 années.

Recettes réelles de fonctionnement

Le montant total des recettes de ces trois budgets s'élève à 483,6 M€. Parmi les principales recettes, nous pouvons citer :

- **Fiscalité et dotations de l'Etat**

Ce budget n'intègre aucune hausse de fiscalité.

La fiscalité (hors TEOM) et les dotations de l'Etat représentent 288,1 M€ dont :

Fiscalité sur les entreprises (CFE, CVAE, IFR et TASCOR)	104,0 M€
Fiscalité sur les ménages (TH, TFNB, TAFNB)	49,8 M€
Compensations fiscales de l'Etat	63,9 M€
Dotations de l'Etat	
DGF	63,1 M€
FPIC	4,6 M€
DGD	2,7 M€

- **TEOM**

Le taux unique de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) ne sera pas actualisé, ni modifié sur l'exercice 2019 (8,06 %). Le produit total prévisionnel s'établit à 45,9 M€. La convergence vers un taux unique se poursuit sur 26 communes. Celui-ci s'applique depuis 2015 sur les communes de l'ex Communauté de l'Agglomération Rouennaise qui avaient commencé leur convergence dès 2006. Dans ce cadre, 31 communes ont bénéficié d'une diminution sensible de leur taux de TEOM. Le taux de convergence des communes auparavant membres de la CAEBS, des communautés de l'Austreberthe et du Trait-Yainville continuent leur période de lissage jusqu'en 2020, date de la première application du taux unique sur ces communes. Une compensation financière est versée simultanément aux communes concernées.

Il est proposé que les taux de la fiscalité directe locale sur le territoire pour la part de la Métropole soient maintenus en 2019 à leurs niveaux de 2018, qui sont inférieurs aux moyennes nationales.

Hypothèses fiscales proposées pour 2019

IMPOTS ENTREPRISES	
Contribution Foncière des Entreprises (CFE) : 56,2 M€	Progression envisagée du produit +1,5%. Le taux voté par la Métropole est maintenu à 26,03%.
CVAE (Cotisation à la Valeur ajoutée) : 39 M€	La prévision 2019 se base sur les premières tendances transmises par les services fiscaux.
TASCOM (Surfaces commerciales) : 6,9 M€	Evolution de +1,5% (<i>la Métropole assume le remboursement des trop perçus aux entreprises, soit environ 0,2 M€</i>)
IFER (infrastructures de réseaux) : 1,9 M€	Son évolution ne dépend pas de la Métropole (+1% pour 2019)
Sous-total : 104 M€ (+1,6%)	
IMPOTS MENAGES	
Taxe d'habitation : 48,9 M€ Taxe d'habitation sur les logements vacants : 0,2 M€	Progression envisagée du produit +1,5%. Taux voté par la Métropole constant à 8,35%. Baisse pour les contribuables du fait de la suppression progressive (le produit pour la Métropole intègre les compensations de l'Etat).
Taxe foncière sur le non-bâti : 0,08 M€	+1%. Le taux voté par la Métropole reste constant à 2,6%.
Taxe additionnelle sur le foncier non-bâti : 0,6 M€	Estimation +1% en 2018 (pas de pouvoir de taux – Etat)
Sous-total : 49,8 M€ (+1,36%)	
IMPOTS MIXTES	
TEOM – Taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères (entreprises et ménages) : 45,9 M€	Poursuite du lissage vers le taux unique de TEOM (8,06%). L'évolution du produit aboutit à +2,65% car une partie du territoire est en lissage de taux (fin : 2020). La TEOM couvre 77 % du budget ordures ménagères.
TOTAL IMPOTS : 199,7 M€	

- **Versement transport (V.T.)**

Principale recette du budget transport, le montant prévisionnel inscrit pour 2019 s'élève à 100,3 M€ avec un taux inchangé de 2,00 %.

Ces recettes représentent 434,3 M€ soit 89,8 % des recettes réelles de fonctionnement de ces trois budgets.

**Dépenses réelles de fonctionnement**

Les dépenses réelles de fonctionnement des trois budgets s'élèvent à 421,6 M€. Des économies de gestion courante sont rendues possibles notamment grâce à l'optimisation de nos achats publics, par des achats groupés et des actions de mutualisation avec d'autres collectivités, et dans le cadre de la collecte des déchets. La Métropole s'adapte constamment aux évolutions des besoins des habitants ou usagers pour proposer une offre de qualité de service tout en optimisant son organisation et en réduisant les coûts de fonctionnement (transports en commun, politique énergétique, politique de rationalisation et de mutualisation de la flotte des véhicules pour réduire les coûts de carburant, dématérialisation pour réduire la fourniture papier, secteur de la maintenance, élaboration d'un schéma directeur des systèmes d'information...).

- Les dotations aux communes s'élèvent à 100,2 M€. La Métropole conserve en 2019, les dispositifs de solidarité créés en fonctionnement et en investissement au bénéfice des communes. Ainsi, la dotation de solidarité communautaire augmentera de 1,7 M€ dans le budget 2018, soit + 709 284 € du fait du dispositif de convergence de la TEOM et de la création d'une cinquième part qui serait créée en 2019 pour se substituer aux trois fonds de concours communaux pour les 3 piscines de 50 mètres (Rouen, Grand-Couronne et Mont-Saint-Aignan). La dotation de solidarité passera de 15,4 M€ à 16,1 M€ en 2019, dont 300 K€ pour ces trois piscines.

Par ailleurs, conformément à la législation, l'attribution de compensation (AC) des communes membres a été impactée en 2018 à la suite de l'ajustement des transferts de 2015 et des nouveaux transferts décidés en 2018 : Aître Saint Maclou, CIDE, Opéra, Ecole des Beaux-Arts (Esadhar) et patinoire du complexe sportif Guy Boissière. Cette dotation reflète les transferts de charges entre les communes et la Métropole. Les montants sont fixés dans le cadre du travail de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges puis approuvés par les Conseils municipaux. Un abattement de 2 M€, au titre des charges de centralité de la Ville de Rouen, a été intégré pour le calcul de l'attribution de compensation de la Ville de Rouen.

- L'action économique demeure une priorité majeure de la Métropole. Développement tertiaire, création d'entreprises, rénovation de zones existantes, résorption des friches notamment industrielles, collaboration avec le GPMR ou la CCI, soutien à l'agriculture. La Métropole continuera, en étroite collaboration avec RNI et RNA, à amplifier et diversifier ses actions en 2019 avec des impacts sur le budget tant en fonctionnement qu'en investissement.

L'un des objectifs de la Métropole est de préserver, et valoriser son patrimoine naturel remarquable entre Seine et forêts pour améliorer la qualité de son environnement, réduire son empreinte écologique et développer la biodiversité.

Les projets opérationnels s'inscrivent dans le nouveau programme d'actions de la Charte Agricole du Territoire et seront renforcés sur 2019 :

- Valorisation écologique, sociale et économique des grands territoires de nature mais aussi des zones inondables et des zones humides, notamment par une agriculture alimentaire de proximité,
- Reconstitution des continuités naturelles (les « trames vertes et bleues »)

L'intervention de la Métropole en matière de « nature » s'effectue en maîtrise d'ouvrage directe, par le soutien aux communes ou par des partenariats avec d'autres acteurs publics et privés (associations, professions agricoles, ...).

La Métropole, investie dans les enjeux de transition écologique, a souhaité mobiliser tous les acteurs du territoire par la création d'une COP21 territoriale. Ainsi, l'ouverture d'un Atelier de la COP 21 a permis sur 2018, de sensibiliser, éduquer et rassembler différents acteurs pour créer une dynamique collective afin de mettre en place des actions. Ces engagements ont été entérinés en novembre 2018 par l'Accord de Rouen pour le climat. L'année 2019 sera marquée par une consolidation de la démarche pour devenir une action durable et prendra effet par 2 axes prioritaires :

- Poursuivre la mobilisation des acteurs pour que les objectifs ambitieux recherchés (diminution des émissions de gaz à effet de serre et diminution des consommations d'énergies) soient atteints ;
- Faire inscrire la démarche dans une temporalité résolue, engageant la Métropole dans la transition écologique de façon pérenne.

Les animations concerneront les communes par un accompagnement dans leurs actions, sensibiliser de nouvelles entreprises pour rejoindre la démarche en faisant travailler les coalitions d'actions et les coalitions stratégiques, renforcer la communication et proposer aux décideurs locaux une prospective locale du changement climatique permettant une anticipation des adaptations Nécessaires.

Concernant le budget des ordures ménagères, la stratégie de rationalisation de la collecte et du traitement se poursuit. L'engagement de la Métropole pour la COP21 devrait dès 2019, se matérialiser par une baisse des déchets générés, tant par les entreprises que par les ménages. Pour se mettre en mesure de réduire les ordures ménagères, il est prévu d'agir sur les bio déchets, en lien avec le SMEDAR, la Région et l'ADEME sous la forme d'une collecte limitée, pour débiter, à quelques gros producteurs et la diffusion de pratiques de compostage collectif, pour les ménages.

Les dépenses relatives à la culture, aux sports et à l'animation concernent notamment la programmation et gestion de l'équipement), les subventions aux clubs et équipements communaux ainsi que les équipements transférés en 2018 (Opéra de Rouen Normandie et Esadhar) et l'exploitation des 8 musées. Des crédits sont inscrits (50 000 €) pour poursuivre la réflexion sur la candidature du territoire pour être Capitale Européenne de la culture en 2028. Une association « de préfiguration » sera mise en place début 2019.

Concernant la Réunion des Musées Métropolitains, l'année 2019 sera marquée par la poursuite du Programme d'Investissement qui entre dans des phases concrètes notamment pour le projet du centre de conservation mutualisé à Déville-lès-Rouen dont le coût d'opération est estimé à 6,5 M€ (livraison prévue sur le 1er semestre 2022). Par ailleurs, les investissements se poursuivront sur l'ensemble des bâtiments, notamment au musée des Beaux-Arts (verrière, électricité) et au musée de la Céramique (fin des travaux 2019). Le programmiste lié au nouveau Projet scientifique et culturel (PSC) du site Beauvoisine sera recruté début 2019 pour lancer sur l'exercice des consultations auprès des habitants, de personnalités qualifiées, des services de l'Etat, des associations, des milieux économiques ...

La subvention à notre régie du 106 s'établira à 1 320 000 € (1 020 000 € en net, déduction faite de la redevance). Une somme de 1 500 000 € a été inscrite pour financer la régie des Equipements Culturels Donjon, Historial, Panorama XXL. A noter que celle-ci verse des redevances à la Métropole et le coût net d'exploitation pour celle-ci s'élève à 1 280 291 €.

L'année 2019 sera marquée par un événement exceptionnel, l'« Armada ». Le budget prévisionnel 2019 de la Métropole ne concernera pas uniquement les crédits liés à la subvention versée à l'Association de l'Armada mais aussi des crédits supplémentaires pour le renforcement des transports, des animations qui contribueront à la valorisation des compétences de la Métropole et des actions en faveur du développement économique, notamment en lien avec RNI.

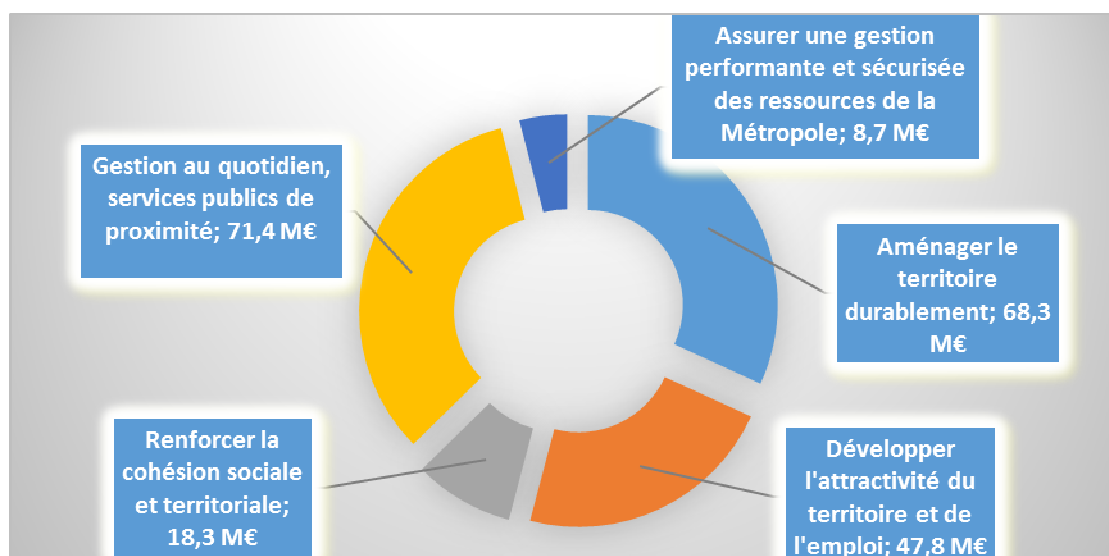
Alors que, depuis plusieurs années, les transferts de compétences ont conduit à réorganiser et adapter les services aux nouveaux périmètres, 2019 sera marquée par la stabilisation des effectifs. Le ratio représentant la part des frais de personnel par rapport au budget global de fonctionnement devrait ainsi rester proche de 18 %, à un niveau inférieur à celui des autres Métropoles.

Dépenses et recettes d'investissement

Dans un contexte économique et financier contraint, les actions programmées en matière d'investissement en 2019 viseront à poursuivre et amplifier la dynamique métropolitaine et permettre de jouer pleinement un rôle de levier de développement et d'accélérateur de croissance au bénéfice de l'ensemble de l'aire urbaine et de la Normandie. Le programme d'investissement, à hauteur de 214 M€ en 2019, a été bâti en veillant à respecter une gestion rigoureuse pour préserver des marges de manœuvre pour l'avenir et limiter l'endettement.

Dans ce programme, les dépenses d'équipement peuvent être réparties par grandes thématiques :

TOTAL INVESTISSEMENT DES 3 BUDGETS : 214,5 M€



Les montants suivants peuvent être soulignés :

- **Aménager le territoire durablement :**
 - ✓ Déplacement et mobilité durable dont :
 - Acquisition de matériels roulants : 9 M€
 - Gros entretien et renouvellement : 5,1 M€,
 - T4 : 22,6 M€,
 - Circulation : 0,9 M€
 - Réseaux cyclables maillés : 0,8 M€
 - ✓ Environnement / Energie réseau de chaleur (hors régie de chaleur) : 1,1 M€
 - ✓ Projet « Ville respirable » : 0,7 M€.
 - ✓ Grands projets urbains, aménagement dont :
 - Rouen Flaubert : 5,6 M€,
 - Projets d'infrastructures dont tranchée ferroviaire rive gauche à Rouen 4,1 M€
 - Parc écologique des Bruyères : 9,6 M€,
 - ✓ Urbanisme : 2,2 M€
- **Gestion au quotidien / Services publics de proximité :**
 - ✓ Espaces Publics dont :
 - Audit et travaux sur les ouvrages d'Art : 4,9 M€
 - Travaux de voirie, espaces publics, éclairage public, politique cyclable (hors contrats de territoire et « grands projets ») : 54,2 M€
 - ✓ Ordures ménagères : 6,2 M€ dont les installations de colonnes enterrées et semi-enterrées, l'acquisition de bennes, et l'achat de bacs pour l'apport volontaire.
 - ✓ Services d'intérêt collectif :
 - Crématorium (4 M€) : poursuite de l'opération de construction d'un nouvel équipement sur le site Elisa Lemonnier, propriété de la Métropole.
 - Services de défense extérieure contre l'incendie : 1,8 M€ pour la mise en place d'un schéma directeur, le renouvellement des hydrants, des nouveaux équipements et des mises en conformité.
- **Développer l'attractivité du territoire, développement économique :**
 - ✓ Tourisme, culture, sport, animation dont :
 - Aître Saint Maclou : études et travaux : 8,8 M€,
 - Cœur de Métropole : 14 M€
 - Réunion des musées métropolitains : 2 M€,
 - Patinoire Guy Boissière à l'Île Lacroix (travaux) : 5,2 M€,
 - Aménagement équipements culturels (106, Régie des Equipements culturels) : 1 ,9 M€,
 - Travaux de rénovation du stade Diochon : 1,2 M€,
 - Office du Tourisme de Rouen : 0,1 M€.

- ✓ Développement économique, innovations dont :
 - Travaux hôtels et pépinières d'entreprises : 0,4 M€,
 - Rénovation des parcs d'activités (dont Seine Sud) : 3,7 M€,
 - Travaux de requalification des parcs d'activité,
 - Fonds de concours pour les plateformes technologiques (enseignement supérieur, recherche et développement économique) : 1,1 M€.
- **Renforcer la cohésion sociale et territoriale :**
 - ✓ Habitat : 5,2 M€,
 - ✓ Aires d'accueil des gens du voyage : 0,6 M€,
 - ✓ Fonds de Soutien à l'Investissement des Communes (FSIC) : 5,1M€,
 - ✓ Fonds d'aide aux communes de moins de 4500 habitants : 0,6 M€,
 - ✓ Fonds de concours pour les piscines communales (FAGIP) : 3 M€,
 - ✓ Projets issus des contrats de territoire : 3,6 M€.

Des crédits complémentaires pour le FAGIP et le FSIC seront proposés en DM, si besoin, en fonction de l'avancement des projets des communes.
- **Assurer une gestion performante et sécurisée des ressources de la Métropole :**
 - ✓ Aménagement des locaux Boulevard du Midi pour améliorer les conditions de travail des agents de collecte et de regrouper l'essentiel des équipes du département Service aux Usagers et Transition Energétique : 2,4 M€. Ces regroupements participent au plan de rationalisation et de stabilisation des locaux de la Métropole et génèrera des loyers des entreprises occupant le site.

Outre les recettes liées à la récupération de la TVA et au FCTVA, la Métropole poursuit l'optimisation des recettes liées aux politiques contractuelles grâce à un travail approfondi avec ses partenaires (Région, Département, Etat, Europe) et en répondant à de nombreux appels à projets : (« Villes Respirables », Axe 4 du programme opérationnel régional FEDER 2014-2020, « Transport en commun et Mobilité Durable », « Territoire d'Innovation et de Grande Ambition », transition énergétique et écologique, ...).

II – REGIE de l'Eau (régie de l'Eau et de l'Assainissement)

La régie de l'Eau et de l'Assainissement de la Métropole conduit un important programme d'investissement pluriannuel.

La CAF brute du budget de l'eau s'établit à 13,9 M€ dans ce projet de BP ; celle du budget de l'assainissement à 12,1 M€.

Les dépenses programmées en investissement pour 2019 sont importantes : 44,7 M€ globalement, dont 23,8 M€ pour l'eau et 20,9 M€ pour l'assainissement.

A noter :

- Lutte contre les fuites par le renouvellement des canalisations d'eau potable : 10,4 M€ ;
- Construction d'une station de traitement des pesticides pour le champ captant du Haut Cailly : 2,7 M€ sur 2019
- Mise à jour des usines de traitement : 1,7 M€ ;
- Lancement d'un schéma directeur eau potable à l'échelle du territoire métropolitain,
- Lutte contre les pollutions : 7,8 M€ dont 3,6 M€ pour le doublement de l'émissaire Emeraude
- Lutte contre les inondations : 1,2 M€ ;
- Réhabilitations et renouvellement des réseaux d'assainissement: 3,6 M€
- Traitement des eaux usées : 4,47 M€, dont 2 M€ pour l'extension de la STEP Emeraude

- Extension de réseaux des eaux usées : 2 M€
- Divers assainissement : 1,7 M€

L'encours de dette prévisionnel au 31/12 progresserait légèrement pour ces deux budgets pour s'établir à 49,7 M€ pour l'eau et 42,3 M€ pour l'assainissement. La capacité de désendettement pour ces deux budgets reste maîtrisée puisqu'elle serait de 3,6 années pour l'eau et de 3,5 années pour l'assainissement (montant théorique plafond à fin 2019).

III – REGIE Rouen Normandie Création

Le budget 2019 de la régie Rouen Normandie Création présente une CAF Brute de 522 141 €.

Ces dernières années, la Métropole a développé une chaîne immobilière complète de l'incubateur à l'hôtel d'entreprises pour favoriser la création puis consolider et pérenniser les entreprises sur le territoire.

Au 30 juin 2018, 56 entreprises étaient hébergées et accompagnées dans les 4 pépinières gérées par la régie Rouen Normandie Création. Elles représentent plus de 230 emplois. En augmentation depuis 2013, le nombre de jeunes entreprises accueillies doit encore progresser en 2019. La facturation prévisionnelle 2019 aux entreprises hébergées, est estimée en hausse (+ 7,6 % par rapport au BP 2018). Seine Innopolis dégagerait pour la 3ème année consécutive un excédent de fonctionnement.

IV – REGIE Publique de l'Energie Calorifique

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les nouvelles compétences de la Métropole comprennent les concessions de distribution d'électricité et de gaz ainsi que la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des réseaux de chaleur ou de froid urbain.

S'agissant plus spécifiquement du déploiement des réseaux de chaleur, 2019 permettra :

- de stabiliser le fonctionnement de la Régie Publique d'Energie Calorifique créée au 1^{er} janvier 2018 tout en recherchant de nouveaux abonnés sur le périmètre actuel,
- de débiter les travaux sur le réseau de la Petite Bouverie dont la délégation de service publique a été signée le 1^{er} juillet 2018,
- de poursuivre les réflexions sur le développement des réseaux de chaleur et particulièrement celui de la rive gauche (extension vers Sotteville-lès-Rouen, Rouen-Saint-Sever...),
- de poursuivre les études concernant un éventuel nouveau réseau à Grand-Couronne.

Le budget de la Régie de l'Energie Calorifique présente une CAF brute de 2,1 M€. Elle contribue à l'amélioration de la CAF consolidée. Son endettement intègre le financement du réseau de chaleur initialement mis en place par le SMEDAR.

V – CONSOLIDATION DES 7 BUDGETS

Au regard du budget prévisionnel 2019,

- la CAF Brute s'établirait à 90,7 M€ (86,2 M€ au BP 2018),
- les dépenses d'investissement de la Métropole atteindraient 261 M€,
- la capacité de désendettement théorique (plafond) resterait raisonnable (5,84 années).

En annexe : tableaux de synthèse et détail des dépenses et recettes réelles (fonctionnement et investissement)

BUDGET PRIMITIF 2019

Synthèse budgétaire consolidée des 3 budgets

Budgets principal, des transports et des déchets ménagers

	B.P.2018	BP 2019
Total Recettes réelles de fonctionnement (a)	484 370 387,00	483 586 138,00
Total Dépenses réelles de fonctionnement (b)	423 070 796,00	421 610 601,00
CAF Brute (c=a - b)	61 299 591,00	61 975 537,00
Remboursement emprunts (hors refinancements) (d)	29 230 560,00	32 393 682,00
CAF Nette (e= c-d)	32 069 031,00	29 581 855,00
Dépenses Investissement (hors dette) (f)*	236 621 161,00	214 535 248,00
Recettes Investissement (hors dette) (g)*	82 098 107,00	69 111 767,00
Avance SOMETRAR (g')	4 573 000,00	4 573 000,00
Remboursement de l'avance du budget de l'eau	400 000,00	0,00
Mobilisation d'emprunts (h = f-g-e)	117 481 023,00	111 268 626,00

EVOLUTION THEORIQUE DE LA DETTE BUDGETAIRE (hors reports et trésorerie)

Encours au 01/01/2018		317 008 919,67
En -cours au 01/01/2019(i)		349 108 779,43
En -cours théorique au 31/12/2019 (j=i+h-d)		427 983 723,43
En -cours dette/ CAF brute théorique (k = j/c)	6,62	6,91

BUDGET PRIMITIF 2019
EAU DE LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE
Budget eau

	B.P.2018	BP 2019
Total Recettes réelles de fonctionnement (a)	79 902 758,00	77 234 100,00
Total Dépenses réelles de fonctionnement (b)	66 643 318,00	63 304 253,00
CAF Brute (c=a - b)	13 259 440,00	13 929 847,00
Remboursement emprunts (hors refinancements) (d)	4 263 333,00	4 170 000,00
CAF Nette (e= c-d+d')	8 996 107,00	9 759 847,00
Dépenses Investissement (hors dette) (f)*	21 603 110,00	23 830 666,00
Recettes Investissement (hors dette) (g)*	2 295 000,00	1 625 000,00
Mobilisation d'emprunts (h = f-g-e)	10 312 003,00	12 445 819,00

EVOLUTION THEORIQUE DE LA DETTE BUDGETAIRE (hors reports et trésorerie)		
Encours au 01/01/2018 *		37 547 453,34
En -cours au 01/01/2019 (i)		41 458 234,70
En -cours théorique au 31/12/2019 (j=i+h-d)		49 734 053,70
En -cours dette/ CAF brute théorique (k = j/c)	3,23	3,57

*Dont avance du budget principal

BUDGET PRIMITIF 2019
EAU DE LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE
Budget assainissement

	BP 2018	BP 2019
Total recettes réelles de fonctionnement (a)	43 956 586,00	45 213 842,00
Total dépenses réelles de fonctionnement (b)	33 453 819,00	33 106 887,00
CAF Brute (c=a - b)	10 502 767,00	12 106 955,00
Remboursement emprunts (hors refinancements) (d)	2 916 000,00	3 546 100,00
CAF Nette (e = c - d)	7 586 767,00	8 560 855,00
Dépenses investissement (hors dette) (f)	28 659 381,00	20 959 155,00
Recettes investissement (hors dette) (g)	4 100 000,00	3 086 000,00
Mobilisation d'emprunts (h = f - g - e)	16 972 614,00	9 312 300,00

EVOLUTION THEORIQUE DE LA DETTE BUDGETAIRE (hors reports et trésorerie)		
Encours au 01/01/2018		27 735 902,48
En-cours au 01/01/2019 (i)		36 550 697,20
En-cours théorique au 31/12/2019 (j = i + h - d)		42 316 897,20
En-cours dette / CAF brute théorique (k = j / c)	3,93	3,50

BUDGET PRIMITIF 2019
REGIE ROUEN NORMANDIE CREATION

	B.P.2018	BP 2019
Total Recettes réelles de fonctionnement (a)	429 556,00	1 666 760,00
Total Dépenses réelles de fonctionnement (b)	1 294 597,00	2 470 978,00
CAF Brute (c=a - b)	-865 041,00	-804 218,00
Remboursement emprunts (hors refinancements) (d)	0,00	0,00
CAF Nette (e= c-d+d')	-865 041,00	-804 218,00
Dépenses Investissement (hors dette) (f)	646 390,00	582 141,00
Recettes Investissement (hors dette) (g)	0,00	60 000,00
Mobilisation d'emprunts (h = f-g-e)	1 511 431,00	1 326 359,00

EVOLUTION THEORIQUE DE LA DETTE BUDGETAIRE
 (hors reports et trésorerie)

Encours au 01/01/2018	0,00
En -cours au 01/01/2019 (i)	0,00
En -cours théorique au 31/12/2019 (j=i+h-d)	1 326 359,00
En -cours dette/ CAF brute théorique (k = j/c)	-1,65

BUDGET PRIMITIF 2019
REGIE PUBLIQUE DE L'ENERGIE CALORIFIQUE

	B.P.2018	BP 2019
Total Recettes réelles de fonctionnement (a)	2 327 943,00	4 928 521,00
Total Dépenses réelles de fonctionnement (b)	1 842 749,00	2 802 864,00
CAF Brute (c=a - b)	485 194,00	2 125 657,00
Remboursement emprunts (hors refinancements) (d)	195 735,00	500 000,00
CAF Nette (e= c-d+d')	289 459,00	1 625 657,00
Dépenses Investissement (hors dette) (f)	10 502 094,00	1 715 657,00
Recettes Investissement (hors dette) (g)	212 635,00	90 000,00
Mobilisation d'emprunts (h = f-g-e)	10 000 000,00	0,00

EVOLUTION THEORIQUE DE LA DETTE BUDGETAIRE (hors reports et trésorerie)		
Encours au 01/01/2018		0,00
En -cours au 01/01/2019 (i)		9 750 000,00
En -cours théorique au 31/12/2019 (j=i+h-d)		9 250 000,00
En -cours dette/ CAF brute théorique (k = j/c)	20,21	4,35

BUDGET PRIMITIF 2019
Synthèse générale
Consolidation des 7 budgets

	B.P.2018	BP 2019
Total Recettes réelles de fonctionnement (a)	612 498 661,00	613 955 720,00
Total Dépenses réelles de fonctionnement (b)	526 305 279,00	523 295 583,00
CAF Brute (c=a - b)	86 193 382,00	90 660 137,00
Remboursement emprunts (hors refinancements) (d)	36 605 628,00	40 609 782,00
CAF Nette (e= c-d)	49 587 754,00	50 050 355,00
Dépenses Investissement (hors dette) (f)	298 032 136,00	261 622 867,00
Recettes Investissement (hors dette) (g)	88 705 742,00	73 972 767,00
Avance SOMETRAR (g')	4 573 000,00	4 573 000,00
Remboursement de l'avance du budget de l'eau	400 000,00	0,00
Mobilisation d'emprunts (h = f-g-e-g')	154 765 640,00	133 026 745,00

EVOLUTION THEORIQUE DE LA DETTE BUDGETAIRE (hors reports et trésorerie)		
Encours au 01/01/2018		382 292 275,49
En -cours au 01/01/2019 (i)		436 867 711,33
En -cours théorique au 31/12/2019 (j=i+h-d)		529 284 674,33
En -cours dette/ CAF brute théorique (k = j/c)	5,92	5,84

BUDGET PRINCIPAL

1. Section de fonctionnement – Dépenses

La section de fonctionnement du budget principal s'élève à 330,3 M€.

BUDGET PRIMITIF - BUDGET PRINCIPAL - Exercice 2019		
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
NATURE DES DEPENSES	Budget Primitif 2018	Budget Primitif 2019
Charges à caractère général	46 971 711	47 021 221
>Achats	11 214 974	11 304 482
*Energie, eau	8 245 548	8 416 304
*Fournitures et matériel	2 769 226	2 705 859
*Autres	200 200	182 319
>Autres achats et charges externes	33 336 257	33 436 626
*Prestations de service	7 686 393	6 124 170
*Entretien et réparations	12 892 476	13 573 684
*Services extérieurs	4 334 946	3 886 346
*Autres services extérieurs	8 422 442	9 852 426
>Impôts, taxes et versements assimilés (hors personnel)	2 420 480	2 280 113
Charges de personnel	60 036 909	55 012 530
>Dépenses de personnel	59 039 730	55 012 530
>Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	997 179	0
Autres charges de gestion courante	85 427 325	84 799 977
>Subventions	81 979 009	82 773 153
*Subventions de fonctionnement aux organismes publics	11 816 473	15 299 433
*Versement au budget annexe des transports	24 603 170	27 435 568
*Versement au budget annexe des déchets	13 959 596	10 205 986
*Subventions à la Régie Rouen Normandie Création	1 511 431	1 326 359
*Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes (dont SDIS)	30 088 339	28 505 807
>Autres charges de gestion courante	3 448 316	2 026 824
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	139 230	90 000
Charges financières	4 950 914	4 836 050
>Intérêts des emprunts et dettes	4 082 914	3 956 000
>Intérêts des comptes créditeurs	0	0
>Autres charges financières (dont PPP)	868 000	880 050
Charges exceptionnelles	118 000	63 000
>Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
>Titres annulés (sur exercices antérieurs)	118 000	63 000
>Autres charges exceptionnelles	0	0

NATURE DES DEPENSES	Budget Prim 2018	Budget Primitif 2019
Atténuation de produits	99 454 358	100 247 483
>Attribution de compensation	82 677 278	81 952 814
>Dotation de solidarité communautaire	14 742 080	16 151 364
>Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales	800 000	1 008 762
>Autres reversements	1 235 000	1 134 543
Financement de la section d'investissement	35 796 341	38 224 505
>Amortissements	25 406 150	25 920 100
>Virement à la section d'investissement	10 390 191	12 304 405
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	332 894 788	330 294 766

Le projet de budget 2019 comporte en dépenses, un total de crédits de fonctionnement de 330,3 M€, elles sont en diminution de 0,78 %.

Les dépenses réelles de fonctionnement diminuent quant à elles de 1,69 %, passant de 297,1 M€ en 2018 à 292,1 M€ en 2019.

❖ Les charges de gestion

Les charges de gestion générale concernent toutes les dépenses courantes de la collectivité. Elles restent stables entre 2018 et 2019 avec une faible évolution de 0,11 % pour atteindre 47 M€ en 2019.

Les charges de gestion entre 2018 et 2019 ont connus des modifications importantes et notamment par les crédits liés aux dépenses des hôtels d'entreprises, l'inscription des dépenses exceptionnelles liées à l'Armada et le projet des œuvres monumentales ainsi que toutes les charges imputées au site du boulevard du midi qui ont été affectées sur le budget principal et qui seront refacturées sur chaque budget concerné. Les autres dépenses concernent essentiellement les achats de prestations pour les clubs de haut niveau, des participations de la Métropole à des organismes favorisant le développement économique.

- ❖ Les charges de personnel d'un montant total de 55 M€, diminuent de 8,3 % par rapport au budget 2018 où elles s'établissaient à 60 M€. Ce chapitre comprend, outre la rémunération des agents travaillant pour la Métropole Rouen Normandie, le personnel mis à disposition de la Régie des équipements culturels Donjon, Historial, Panorama XXL, le personnel du Haut Débit. Les rémunérations des agents fonctionnaires travaillant pour la Régie Publique de l'Eau ont été directement imputées sur les budgets concernés afin de limiter les flux croisés entre budgets, éviter les retraitements et simplifier l'analyse budgétaire.

❖ Les autres charges de gestion courante :

Les crédits liés aux subventions diminuent de 0,6 M€ soient 84,8 M€ au BP2019 au lieu de 85,4 M€ au BP2018. Les subventions versées aux organismes extérieurs restent stables, voire en légère augmentation, et les subventions affectées aux budgets annexes ont été ajustées au regard de l'exécution prévisionnelle.

❖ Les charges financières :

Les prévisions de charge de la dette s'établissent à 4,8 M€ dont 3,9 M€ pour les intérêts de la dette et 0,9 M€ pour le loyer financier lié au PPP.

❖ Les reversements de fiscalité :

Les atténuations de produits augmentent de 0,8% passant de 99,5 M€ à 100,2 M€.

- L'attribution de compensation versée aux communes (81,9 M€),
- La dotation de solidarité communautaire (16,2 M€),
- Les autres reversements (FPIC, Dégrevements TH...) (2,1 M€).

La contribution au financement prévisionnel de la section d'investissement de se décompose de la manière suivante :

- Amortissements pour 25,9 M€,
- Virement à la section d'investissement pour 12,3 M€.

2. Section de fonctionnement – Recettes

BUDGET PRIMITIF - BUDGET PRINCIPAL - Exercice 2019			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
NATURE DES RECETTES	Budget Primitif 2018	Budget Primitif 2019	
Produits des services du domaine et ventes diverses	14 618 486	9 081 304	
>Redevances et droits des services à caractère culturel	272 500	481 100	
>Redevances et droits des services à caractère sportif	420 000	685 000	
>Participation aux frais généraux	3 870 183	4 043 753	
>Remboursements de taxes foncières	477 000	250 899	
>Mise à disposition de personnel facturée	8 497 003	763 000	
>Autres	1 081 800	2 857 552	
Impôts et taxes	200 923 685	203 532 070	
> Taxes de séjour	650 000	760 000	
> Taxe sur la consommation finale d'électricité	555 000	740 000	
>Contributions directes	150 909 728	153 764 531	
>Fiscalité reversée	48 808 957	48 267 539	
<i>FNGIR</i>	<i>38 818 533</i>	<i>38 776 852</i>	
<i>Attributions de compensation</i>	<i>5 080 424</i>	<i>4 838 712</i>	
<i>FPIC</i>	<i>4 900 000</i>	<i>4 641 975</i>	
<i>Autres reversements de fiscalité</i>	<i>10 000</i>	<i>10 000</i>	
Dotations et participations	108 338 292	108 447 252	
>DGF	64 635 159	63 128 368	
>Dotation générale de décentralisation	20 000	20 000	
>Participations	3 007 887	2 690 357	
>FCTVA	1 021 000	1 128 900	
>Compensations et attributions	39 654 246	41 479 627	
DCRTP	18 778 220	20 411 109	
Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	4 390 810	4 659 444	
Dotation de compensation du Département	16 389 074	16 389 074	
Autres produits de gestion courante	8 766 875	8 749 238	
>Revenus des immeubles	2 777 059	2 169 910	
>Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	3 869 065	4 329 400	
>Produits divers de gestion courante	2 120 751	2 149 428	
Produits exceptionnels	7 000	5 000	
>Quote part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	0	50 000	
>Reprise de provisions	0	193 552	
Atténuation de charges	240 450	236 350	
Total des recettes d'exploitation	332 894 788	330 294 766	-0,78%

Les produits du service et du domaine diminuent suite à des écritures budgétaires de régularisation inter budget. A périmètre constant ce poste budgétaire connaît une augmentation principalement liée à la prise en compte du reversement par la Ville de Rouen des recettes issues des forfaits post stationnement.

3. Section d'investissement

BUDGET PRIMITIF - BUDGET PRINCIPAL - Exercice 2019

SECTION D'INVESTISSEMENT

	NATURE DES DEPENSES	Budget Primitif 2018	Budget Primitif 2019		NATURE DES RECETTES	Budget Primitif 2018	Budget Primitif 2019
	Dépenses d'équipement				Recettes d'équipement		
20	Immobilisations incorporelles	6 340 679	6 431 306	10	Dotations	14 151 000	15 516 327
204	Subventions d'équipement versées	25 273 750	25 371 000				
21	Immobilisations corporelles	54 741 529	62 559 278	13	Subventions	33 541 355	27 583 807
23	Immobilisations en cours	64 713 451	67 677 267				
45	Travaux pour compte de tiers	1 360 083	6 252	45	Travaux pour compte de tiers	1 360 083	6 252
16	Emprunts	13 734 643	15 708 692	16	Emprunt	81 994 337	93 498 254
26	Participations et créances rattachées	0	400 000				
041	Transfert PPP	7 270 000	5 570 000	041	Transfert PPP	7 270 000	5 570 000
10	Reversement de dotations	222 635	449 300				
40	Subventions transférées		50 000	040	Amortissements	25 406 150	25 920 100
13	Reversement de subventions	0	0				
165	Dépôts et cautionnements versés	98 000	78 000	165	Dépôts et cautionnements versés	98 000	78 000
				021	Virement de la section de fonctionnement	10 390 191	12 304 405
				21-23	Récupération TVA	0	0
27	Créances	6 240 500	2 775 000	27	Créances	1 576 500	1 203 000
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	179 995 270	187 076 095		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	179 995 270	187 076 095

BUDGET ANNEXE DES DECHETS MENAGERS

1. Section de fonctionnement – Dépenses

La section de fonctionnement du budget annexe des déchets ménagers s'élève à 59,5 M€.

BUDGET PRIMITIF - BUDGET ANNEXE DES DECHETS - Exercice 2019			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
NATURE DES DEPENSES	Budget Primitif 2018	Budget Primitif 2019	
Charges à caractère général	42 900 794	42 085 769	
> Achats	1 982 820	2 000 926	
*Energie, eau	184 500	105 899	
*Fournitures et matériel	1 798 320	1 895 027	
>Autres charges externes	40 903 144	40 067 538	
*Prestations de service	39 005 960	38 497 678	
*Entretien et réparations	583 750	568 937	
*Services extérieurs	819 950	590 623	
*Autres services extérieurs	493 484	410 300	
>Impôts, taxes et versements assimilés (hors personnel)	14 830	17 305	
Charges de personnel	12 763 173	12 671 519	
>Dépenses de personnel	12 763 173	12 671 519	
Autres charges de gestion courante	1 349 893	1 390 068	
>Frais généraux	1 290 893	1 298 568	
>Autres charges de gestion courante	59 000	91 500	
Charges financières	3 312	1 380	
Charges exceptionnelles	10 000	10 000	
Dépenses imprévues			
Financement de la section d'investissement	5 200 550	3 310 550	
>Amortissements	5 200 550	3 310 550	
>Virement à la section d'investissement	0	0	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	62 227 722	59 469 286	-4,43%

Les dépenses de fonctionnement sont en diminution par rapport au BP 2019 (- 4,43%) et concernent essentiellement les autres charges externes (40,1 M€) pour la collecte et le traitement des déchets.

BUDGET PRIMITIF - BUDGET ANNEXE DES DECHETS - Exercice 2019		
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
NATURE DES RECETTES	Budget Primitif 2018	Budget Primitif 2019
Ventes de produits, prestations de service	2 868 269	2 707 000
>Reversements du SMEDAR	590 000	590 000
>Redevance spéciale	2 100 000	2 000 000
>Autres	178 269	117 000
Impôts et taxes	44 782 508	45 910 000
> TEOM	44 782 508	45 910 000
Dotations et participations	14 335 096	10 604 486
>Participation du budget principal	13 959 596	10 205 986
>Autres	375 500	398 500
Autres produits de gestion courante	231 849	236 200
Atténuation de charges	10 000	10 000
Produits financiers		1 600
Produits exceptionnels	0	0
Total des recettes d'exploitation	62 227 722	59 469 286

Les recettes d'exploitation du budget des ordures ménagères sont stables :

- ✓ La redevance spéciale diminue de 0,1 M€,
- ✓ La TEOM passe de 44,8 M€ à 45,9 M€ en raison de l'évolution des bases et du mécanisme de lissage vers le taux unique,

Ainsi, la participation du budget principal est en baisse de 3,7 M€, ajustée au regard de l'exécution prévisionnelle et des efforts de maîtrise des dépenses de la Métropole et du SMEDAR.

3. Section d'Investissement

BUDGET PRIMITIF - BUDGET ANNEXE DES DECHETS - Exercice 2019

SECTION D'INVESTISSEMENT

	NATURE DES DEPENSES	Budget Primitif 2018	Budget Primitif 2019		NATURE DES RECETTES	Budget Primitif 2018	Budget Primitif 2019
	Dépenses d'équipement				Recettes d'équipement		
20	Immobilisations incorporelles	24 500	22 400	10	Dotations	893 900	685 800
204	Subventions d'équipement		10 000				
21	Immobilisations corporelles	6 604 602	6 177 300	13	Subventions	1 447 500	868 720
23	Immobilisations en cours	2 751 730	835 145	024	Cession d'actif	20 000	20 000
16	Emprunts	37 550	25 990	16	Emprunt	1 863 432	2 192 765
10	Reversements de dotations	2 000	2 000				
				040	Amortissements	5 200 550	3 310 550
13	Subventions d'investissement	5 000	5 000				
				021	Virement de la section de fonctionnement	0	0
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	9 425 382	7 077 835		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	9 425 382	7 077 835

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS**1. Section de fonctionnement – Dépenses**

La section de fonctionnement du budget annexe des transports s'élève à 136,7 M€.

BUDGET PRIMITIF - BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS - Exercice 2019			
SECTION D'EXPLOITATION			
NATURE DES DEPENSES	Budget Primitif 2018	Budget Primitif 2019	
Charges à caractère général	11 307 575	12 256 021	
> Achats	331 800	378 500	
>Services extérieurs	9 674 877	10 346 423	
>Autres services extérieurs	1 300 898	1 300 898	
Impôts, taxes et versements assimilés	1 448 500	1 474 644	
Charges de personnel	2 817 265	2 933 833	
>Dépenses de personnel	2 817 265	2 933 833	
Autres charges de gestion courante	88 345 789	89 234 160	
>Perte sur créances irrécouvrables	500	700	
>Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes	86 925 856	87 809 785	
*Contribution CFE	80 100 000	80 805 000	
*Subvention des TAE	5 923 356	6 337 785	
*Autres subventions	902 500	667 000	
>Autres charges de gestion courante	1 419 433	1 423 675	
*Frais généraux	845 433	882 675	
*Autres charges	574 000	541 000	
Charges financières	4 744 895	4 829 500	
Charges exceptionnelles	221 000	156 000	
>Indemnisation préjudice économique	221 000	156 000	
Atténuation de produits	135 000	139 000	
>Remboursement versement transport	135 000	139 000	
Dépenses imprévues			
Financement de la section d'investissement	23 866 619	25 680 482	
>Amortissements	9 691 700	9 853 950	
>Virement à la section d'investissement	14 174 919	15 826 532	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	132 886 643	136 703 640	2,87%

Les dépenses de fonctionnement concernent principalement les autres charges de gestion courante pour 89,2 M€ dont notamment :

- ✓ La contribution forfaitaire d'exploitation à SOMETRAR de 80,8 M€
- ✓ La subvention à la Régie des transports d'Elbeuf de 6,3 M€

Outre ces dépenses, il est prévu des inscriptions budgétaires pour les autres lignes de transport (Filor notamment) et l'expérimentation d'une navette fluviale à Rouen à partir de l'été prochain.

2. Section de fonctionnement - Recettes

BUDGET PRIMITIF - BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS - Exercice 2019			
SECTION D'EXPLOITATION			
NATURE DES RECETTES	Budget Primitif 2018	Budget Primitif 2019	
Ventes de produits, prestations de service	375 000	358 500	
Produits issus de la fiscalité	98 000 000	99 390 000	
> Versement transport	98 000 000	99 390 000	
Subvention d'exploitation	27 912 942	30 745 340	
>Dotation Générale de Décentralisation	3 309 772	3 309 772	
>Participation du budget principal	24 603 170	27 435 568	
Autres produits de gestion courante (dont compensation VT)	1 501 701	998 800	
Produits exceptionnels	5 097 000	5 211 000	
>Quote part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	5 076 000	5 190 000	
>Autres (cessions,...)	21 000	21 000	
Total des recettes d'exploitation	132 886 643	136 703 640	2,87%

Les recettes de fonctionnement comprennent :

- ✓ 100,2 M€ de versement transport,
- ✓ 3,3 M€ de dotation générale de décentralisation pour le transport scolaire ;
- ✓ la contribution du budget principal à l'équilibre du budget annexe des transports qui s'établit à 27,4 M€ au budget 2019.

BUDGET PRIMITIF - BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS - Exercice 2019**SECTION D'INVESTISSEMENT**

	NATURE DES DEPENSES	Budget Primitif 2018	Budget Primitif 2019		NATURE DES RECETTES	Budget Primitif 2018	Budget Primitif 2019
	Dépenses d'équipement				Recettes d'équipement		
20	Immobilisations incorporelles	89 000	450 000	10	Dotations	639 833	331 000
21	Immobilisations corporelles	21 712 600	12 562 000	13	Subventions	14 145 000	11 055 211
23	Immobilisations en cours	46 342 400	28 724 000				
45	Travaux pour compte de tiers	98 052	0	45	Travaux pour compte de tiers	98 052	
16	Emprunts	15 458 367	16 659 000	16	Emprunt	35 134 685	15 577 607
16449	Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie	1 096 700	909 610	16449	Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie	1 096 700	909 610
139	Subventions d'investissement transférées au compte de résultat	5 076 000	5 190 000	041	Transfert droit à déduction TVA	10 319 230	6 367 700
27	Créances - droit à déduction TVA	10 319 230	6 367 700	27	Récupération TVA	10 319 230	6 367 700
				27	Remboursement avance	4 573 000	4 573 000
				040	Amortissements	9 691 700	9 853 950
26	Participations (AFL)	0	0				
				021	Virement de la section de fonctionnement	14 174 919	15 826 532
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	100 192 349	70 862 310		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	100 192 349	70 862 310

La section de fonctionnement du budget de l'assainissement s'élève à 47,6 M€ en hausse de 1,16% par rapport au BP2018.

BUDGET PRIMITIF - BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT - Exercice 2019			
SECTION D'EXPLOITATION			
NATURE DES DEPENSES	Budget Primitif 2018	Budget Primitif 2019	
Charges à caractère général	16 238 139	16 443 810	
>Achats	1 992 650	2 231 334	
*Energie, eau	1 176 250	1 398 309	
*Fournitures et matériel	816 400	833 025	
>Autres charges externes	13 740 064	13 892 069	
*Entretien et réparations	5 873 450	5 716 450	
*Services extérieurs	7 131 623	7 415 864	
*Autres services extérieurs	734 991	759 755	
>Impôts, taxes et versements assimilés (hors personnel)	505 425	320 407	
Charges de personnel	7 339 394	6 837 231	
>Remboursement au budget principal des charges de personnel	3 906 105		
>Charges de personnel	3 433 289	6 837 231	
Atténuation de produits	6 540 000	6 400 000	
>Reversement redevance modernisation	6 540 000	6 400 000	
Autres charges de gestion courante	692 271	739 446	
>Frais généraux	547 271	594 446	
>Autres charges de gestion courante	145 000	145 000	
Charges financières	310 515	327 900	
Charges exceptionnelles	1 833 500	1 853 500	
>Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	500	500	
>Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 400 000	1 400 000	
>Remboursements d'avoirs	430 000	450 000	
>Autres charges exceptionnelles	3 000	3 000	
Dotations aux dépréciations pour créances irrécouvrables	500 000	505 000	
Financement de la section d'investissement	13 628 267	14 522 455	
>Amortissements	11 105 700	11 062 700	
>Virement à la section d'investissement	2 522 567	3 459 755	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	47 082 086	47 629 342	1,16%

Le budget 2019 est caractérisé par une diminution des frais de personnel (0,5 M€) et une stabilité des dépenses d'exploitation.

2. Section de fonctionnement - Recettes

BUDGET PRIMITIF - BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT - Exercice 2019			
SECTION D'EXPLOITATION			
NATURE DES RECETTES	Budget Primitif 2018	Budget Primitif 2019	
Ventes de produits, prestations de service	41 179 117	41 745 372	
>Autres ventes d'eau	319 805	319 805	
>Autres taxes et redevances	4 000	2 000	
>Travaux	1 568 000	1 769 000	
*Travaux branchement	168 000	169 000	
*Participation de raccordement	1 400 000	1 600 000	
>Prestations de service	39 041 221	39 429 176	
*Redevance d'assainissement collectif	27 870 000	28 410 000	
*Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	6 540 000	6 400 000	
*Redevance d'assainissement non collectif	102 300	84 375	
*Contribution du budget principal à l'évacuation des eaux pluviales	3 952 431	3 952 431	
*Autres prestations de service	576 490	582 370	
>Produits des activités annexes	246 091	225 391	
Subventions d'exploitation	2 503 339	2 414 320	
>Primes d'épuration	2 400 700	2 338 000	
>Autres subventions d'exploitation	102 639	76 320	
Autres produits de gestion courante	237 930	309 150	
Atténuation de charges	20 000	20 000	
Produits exceptionnels	3 141 700	3 140 500	
>Quote part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	2 415 500	2 415 500	
>Autres (cessions,...)	726 200	725 000	
Total des recettes d'exploitation	47 082 086	47 629 342	1,16%

Les recettes s'établissent à 47,6 M€ contre 47,1 M€ en 2017. Cette hausse s'explique par une augmentation du tarif de la redevance d'assainissement et le produit de la participation du raccordement à l'égout.

BUDGET PRIMITIF - BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT - Exercice 2019

SECTION D'INVESTISSEMENT

	NATURE DES DEPENSES	Budget Primitif 2018	Budget Primitif 2019		NATURE DES RECETTES	Budget Primitif 2018	Budget Primitif 2019
	Dépenses d'équipement				Recettes d'équipement		
20	Immobilisations incorporelles	324 600	453 000				
21	Immobilisations corporelles	3 165 200	4 094 300	13	Subventions	3 389 999	3 086 000
23	Immobilisations en cours	25 169 581	16 411 855				
16	Emprunts	2 916 000	3 546 100	16	Emprunt	16 972 614	9 312 300
16449	Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie	5 436 400	4 874 890	16449	Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie	5 436 400	4 874 890
139	Subventions d'investissement transférées au compte de résultat	2 415 500	2 415 500				
13	Subventions d'investissement	0	0				
				040	Amortissements	11 105 700	11 062 700
				021	Virement de la section de fonctionnement	2 522 567	3 459 755
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	39 427 281	31 795 645		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	39 427 280	31 795 645

BUDGET PRIMITIF - BUDGET DE L'EAU - Exercice 2019			
SECTION D'EXPLOITATION			
NATURE DES DEPENSES	Budget Primitif 2018	Budget Primitif 2019	
Charges à caractère général	40 771 049	37 788 229	
>Achats	2 860 000	2 844 689	
*Energie, eau	1 129 000	1 143 864	
*Achats d'eau	409 500	387 400	
*Fournitures et matériel	1 321 500	1 313 425	
>Autres charges externes	8 172 019	8 157 277	
*Entretien et réparations	1 367 360	1 332 700	
*Services extérieurs	5 982 189	5 908 517	
*Autres services extérieurs	822 470	916 060	
>Impôts, taxes et versements assimilés (hors personnel)	29 739 030	26 786 263	
*Redevances versées aux agences (prélèvement et modernisation)	8 940 000	8 800 000	
*Redevance assainissement collectif reversée au budget assainissement	20 700 000	17 900 000	
*Autres taxes	99 030	86 263	
Charges de personnel	11 289 008	11 093 278	
>Remboursement au budget principal des charges de personnel	3 901 427	0	
>Charges de personnel	7 387 581	11 093 278	
Atténuation de produits	9 700 000	9 500 000	
>Reversement aux agences de l'eau - redevance pollution	9 700 000	9 500 000	
Autres charges de gestion courante	1 184 514	1 270 746	
>Frais généraux	1 026 514	1 093 846	
>Autres charges de gestion courante	158 000	176 900	
Charges financières	585 747	533 700	
Charges exceptionnelles	2 613 000	2 613 300	
>Subventions exceptionnelles	60 000	60 000	
>Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 100 000	2 100 000	
>Remboursements d'avoirs	450 000	450 000	
>Autres charges exceptionnelles	3 000	3 300	
Dotations aux dépréciations pour créances irrécouvrables	500 000	505 000	
Dépenses imprévues			
Financement de la section d'investissement	13 668 440	14 438 847	
>Amortissements	7 102 650	6 698 350	
>Virement à la section d'investissement	6 565 790	7 740 497	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	80 311 758	77 743 100	-3,20%

La section de fonctionnement du budget de l'Eau s'équilibre à 77,7 M€ contre 80,3 M€ l'an dernier. Cette baisse s'explique, tant en dépense qu'en recette, principalement par un mouvement de régularisation d'écritures comptables lié au reversement de la redevance assainissement au budget de l'assainissement.

2. Section de fonctionnement - Recettes

BUDGET PRIMITIF - BUDGET DE L'EAU - Exercice 2019			
SECTION D'EXPLOITATION			
NATURE DES RECETTES	Budget Primitif 2018	Budget Primitif 2019	
Ventes de produits, prestations de service	79 757 360	76 957 500	
>Eau	31 463 000	31 750 500	
*Ventes d'eau aux abonnés	31 260 000	31 638 000	
*Autres ventes d'eau	203 000	112 500	
>Taxes et redevances	12 484 250	12 139 000	
*Redevance prélèvement	2 580 000	2 643 000	
*Redevance pour pollution d'origine domestique	9 709 000	9 349 000	
*Autres taxes et redevances	195 250	147 000	
>Travaux	680 000	700 000	
>Prestations de service	27 460 000	24 520 000	
*Redevance d'assainissement collectif	20 700 000	17 900 000	
*Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	6 540 000	6 400 000	
*Autres prestations de service	220 000	220 000	
>Produits des activités annexes	7 670 110	7 848 000	
*Locations diverses	6 949 000	7 108 000	
*Autres produits des activités annexes	721 110	740 000	
Subventions d'exploitation	0	45 000	
Autres produits de gestion courante	76 898	143 600	
Atténuation de charges	42 500	47 000	
Produits exceptionnels	435 000	550 000	
>Quote part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	409 000	509 000	
>Autres (cessions,...)	26 000	41 000	
Total des recettes d'exploitation	80 311 758	77 743 100	-3,20%

BUDGET PRIMITIF - BUDGET DE L'EAU - Exercice 2019

SECTION D'INVESTISSEMENT

	NATURE DES DEPENSES	Budget Primitif 2018	Budget Primitif 2019		NATURE DES RECETTES	Budget Primitif 2018	Budget Primitif 2019
	Dépenses d'équipement				Recettes d'équipement		
20	Immobilisations incorporelles	490 900	804 500				
21	Immobilisations corporelles	2 042 100	3 615 550	13	Subventions	2 295 000	1 625 000
23	Immobilisations en cours	19 065 110	19 404 616				
13	Subventions d'investissement	5 000	5 000				
16	Emprunts	4 263 333	4 170 000	16	Emprunt	10 312 003	12 445 819
16449	Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie	12 013 200	10 731 100	16449	Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie	12 013 200	10 731 100
139	Subventions d'investissement transférées au compte de résultat	409 000	509 000				
27	Créances	0	1 000				
				040	Amortissements	7 102 650	6 698 350
				021	Virement de la section de fonctionnement	6 565 790	7 740 497
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	38 288 643	39 240 766		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	38 288 643	39 240 766

BUDGET PRIMITIF - REGIE ROUEN NORMANDIE CREATION - Exercice 2019			
SECTION D'EXPLOITATION			
NATURE DES DEPENSES	Budget Primitif 2018	Budget Primitif 2019	
Charges à caractère général	569 114	1 578 455	
>Achats	120 400	326 643	
*Energie, eau	51 140	223 635	
*Fournitures et matériel	69 060	102 808	
>Autres charges externes	348 144	911 486	
*Entretien et réparations	140 700	114 106	
*Services extérieurs	51 994	499 430	
*Autres services extérieurs	155 450	297 950	
>Impôts, taxes et versements assimilés (hors personnel)	100 570	340 326	
Charges de personnel	626 474	792 154	
Autres charges de gestion courante	84 009	90 369	
>Frais généraux	75 509	81 869	
>Autres charges de gestion courante	8 500	8 500	
Charges exceptionnelles	15 000	10 000	
Financement de la section d'investissement	646 390	522 141	
>Amortissements	98 750	112 300	
>Virement à la section d'investissement	547 640	409 841	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	1 940 987	2 993 119	54,21%

2. Section de fonctionnement - Recettes

BUDGET PRIMITIF - REGIE ROUEN NORMANDIE CREATION - Exercice 2019			
SECTION D'EXPLOITATION			
NATURE DES RECETTES	Budget Primitif 2018	Budget Primitif 2019	
Ventes de produits, prestations de service	5 800	31 800	
Subventions d'exploitation	1 511 431	1 326 359	
Autres produits de gestion courante	423 756	1 634 960	
>Revenus des immeubles	383 000	1 591 400	
>Produits divers de gestion courante	40 756	43 560	
Total des recettes d'exploitation	1 940 987	2 993 119	54,21%

L'augmentation des dépenses et des recettes de fonctionnement s'explique par le basculement des inscriptions budgétaires des hôtels d'entreprises du budget principal vers le budget Rouen Normandie création. Cette consolidation permettra une optimisation et une simplification de la gestion.

3. Section d'investissement

BUDGET PRIMITIF - REGIE ROUEN NORMANDIE CREATION - Exercice 2019

SECTION D'INVESTISSEMENT

	NATURE DES DEPENSES	Budget Primitif 2018	Budget Primitif 2019		NATURE DES RECETTES	Budget Primitif 2018	Budget Primitif 2019
	Dépenses d'équipement				Recettes d'équipement		
20	Immobilisations incorporelles	20 300	23 400	13	Subventions		30 000
21	Immobilisations corporelles	457 690	249 100				
23	Immobilisations en cours	168 400	279 641				
16	Emprunts		30 000	16	Emprunts		30 000
				040	Amortissements	98 750	112 300
				021	Virement de la section de fonctionnement	547 640	409 841
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	646 390	582 141		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	646 390	582 141

Depuis le 1er janvier 2015, les nouvelles compétences de la Métropole comprennent la distribution d'électricité et de gaz ainsi que la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des réseaux de chaleur ou de froid urbain.

S'agissant plus spécifiquement du déploiement des réseaux de chaleur ou de froid urbain, un budget annexe de la Régie Publique de l'Energie Calorifique a été créé au 1er janvier 2018 avec un démarrage de l'activité au 1er juillet 2018.

Il est constaté une hausse des dépenses et des recettes de fonctionnement entre 2018 et 2019 car 2019 est la première année prévoyant en année pleine l'exploitation du réseau de la rive gauche.

1 .Section de fonctionnement - Dépenses

BUDGET PRIMITIF - REGIE PUBLIQUE DE L'ENERGIE CALORIFIQUE - Exercice 2019		
SECTION D'EXPLOITATION		
NATURE DES DEPENSES	Budget Primitif 2018	Budget Primitif 2019
Charges à caractère général	1 636 749	2 212 520
>Autres charges externes	1 546 749	2 202 520
*Services extérieurs	1 541 749	2 192 520
*Autres services extérieurs	5 000	10 000
>Impôts, taxes et versements assimilés (hors personnel)	90 000	10 000
Charges de personnel	70 000	115 000
Autres charges de gestion courante	11 000	42 302
Frais financiers	125 000	145 500
Impôt sur les bénéfices		287 542
Financement de la section d'investissement	485 194	2 125 657
>Amortissements		403 000
>Virement à la section d'investissement	485 194	1 722 657
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	2 327 943	4 928 521

2. Section de fonctionnement - Recettes

BUDGET PRIMITIF - REGIE CHALEUR - Exercice 2019			
SECTION D'EXPLOITATION			
NATURE DES RECETTES	Budget Primitif 2018	Budget Primitif 2019	
Autres produits de gestion courante	2 327 943	4 928 521	
Total des recettes d'exploitation	2 327 943	4 928 521	

3. Section d'investissement

BUDGET PRIMITIF - BUDGET REGIE PUBLIQUE DE L'ENERGIE CALORIFIQUE - Exercice 2019

SECTION D'INVESTISSEMENT

	NATURE DES DEPENSES	Budget Primitif 2018	Budget Primitif 2019		NATURE DES RECETTES	Budget Primitif 2018	Budget Primitif 2019
	Dépenses d'équipement				Recettes d'équipement		
10	Dotations		42 527	10	Dotations	212 635	
20	Immobilisations incorporelles	40 300	150 000	13	Subventions		90 000
21	Immobilisations corporelles	9 970 000	15 000				
23	Immobilisations en cours	491 794	1 508 130				
16	Emprunts	195 735	500 000	16	Emprunt	10 000 000	
				40	Amortissements		403 000
				021	Virement de la section de fonctionnement	485 194	1 722 657
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	10 697 829	2 215 657		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	10 697 829	2 215 657